
Renvoi au comité de Sûreté générale de la demande de la société populaire de L'Aigle (Orne) d'envoyer un représentant pour organiser les nouveaux comités de surveillance et l'assure de son attachement, lors de la séance du 2 vendémiaire an III (23 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de Sûreté générale de la demande de la société populaire de L'Aigle (Orne) d'envoyer un représentant pour organiser les nouveaux comités de surveillance et l'assure de son attachement, lors de la séance du 2 vendémiaire an III (23 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVII - Du 23 fructidor an II au 2 vendémiaire an III (9 au 23 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1993. p. 368;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1993_num_97_1_16358_t1_0368_0000_4

Fichier pdf généré le 05/11/2020

4

Le citoyen Roger, instituteur à Fontenoy, département de l'Aisne, offre 5 L pour les frais du camp des Sablons, et félicite la Convention d'avoir écrasé les nouveaux conspirateurs.

Mention honorable, insertion au bulletin (6).

[*L'instituteur public de la commune de Fontenoy au président de la Convention nationale, le 11 fructidor an II*] (7)

Liberté, Egalité, fraternité, humanité ou la mort,

Citoyen Président

Tous mes sang se sont glacés dans mes vaines à la nouvelles des trames affreuses des neuf et dix thermidor dernier. Vive à jamais la Convention national, périssent les traitres et les orgueilleux qui oseroient entreprendre de donner des nouvelles chaines aux français libres.

Je félicite la Convention d'avoir fait passer au glaive de la loi, tous les crapeaux sortis de la fange marécageuse et qui souilloient le sommet de la sainte montagne.

J'envoie à la Convention cinq livres en un seul assignat en dons patriotique pour les frais du camp des Sablon, dont mon fils est élève qui est l'ainé de cinq de mes enfans. Vive la République, il me reste encore un petit de quatre ans qui prend le vrai principe pour la défense de la patrie.

Salut et fraternité.

ROGER, instituteur à Fontenoy.

5

La société de l'Aigle, département de l'Orne, demande que la Convention envoie sans délai un représentant du peuple pour organiser les nouveaux comités de surveillance, et proteste de son attachement à la Convention nationale.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de Sûreté générale (8).

La société populaire de l'Aigle se plaint de la tyrannie qu'exerçait le comité de surveillance de cette commune. « Le voyageur, dit-elle, se détournait pour éviter les vexations de ce comité. » Elle termine par demander la continuation du gouvernement révolution-

naire, et que la justice ne soit plus un vain mot. (*Applaudissements*) (9)

6

Les citoyens de la première réquisition du district d'Avranches [département de la Manche], demandent d'être embarqués sur les premiers vaisseaux qui partiront pour combattre les tyrans.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de Salut public (10).

Les républicains composant le quatrième détachement du district d'Avranches, incorporés dans la 149^e demi-brigade, expriment toute leur horreur pour les cannibales Anglais et demandent d'être embarqués pour contribuer au châtement de la féroce Albion. Renvoyé au comité de Salut public (11).

7

La société de Houga, département du Gers, témoigne son attachement à la Convention, l'invite à rester à son poste. Les sociétaires jurent de ne reconnoître qu'elle, et la félicitent sur l'énergie qu'elle a déployée aux journées des 9 et 10 thermidor.

Mention honorable, insertion au bulletin (12).

[*La société populaire de Houga, district de Nogaro, réunie aux sans-culottes de la commune et des environs, à la Convention nationale le 10 fructidor an II*] (13)

Législateurs,

Encore une fois du bord du précipice vous venés de faire triompher nôtre chère liberté : encore une fois vous avés vengé le peuple françois des sacrilèges conçus par des scélérats qui avoient sçu usurper vôtre confiance et la nôtre : Législateurs, à la nouvelle de cette horrible conspiration, l'indignation s'est emparée de nos cœurs et d'une voix unanime ils se sont écriés : qu'il est heureux le brave Meyda d'avoir été le premier à enfoncer le poignard dans le sein des monstres qui vouloient asservir la République ! Législateurs vous avés dans les journées du 9 et 10 thermidor déployé une énergie au delà de toute expression ; graces immortelles vous en soient rendües ; ce ne sera pas par des phrases artistement rangées que nous vous en féliciterons. Les vrais Sans-Cu-

(6) P.-V., XLVI, 23. *Bull.*, 6 vend. (suppl.) précise que l'ainé des cinq enfans de l'instituteur se trouve dans ce camp.

(7) C 321, pl. 1339, p. 11. En marge attestation du versement du don, le 13 fructidor.

(8) P.-V., XLVI, 23.

(9) *Moniteur*, XXII, 54. *J. Fr.*, n° 728.

(10) P.-V., XLVI, 23.

(11) *M.U.*, XLIV, 24.

(12) P.-V., XLVI, 23.

(13) C 321, pl. 1349, p. 9.